

L'ÉOLIEN EST-IL SOLUBLE DANS LE TERRITOIRE ?

Territorialisation d'une politique d'aménagement durable

CELINE BURGER

Dans cette recherche, l'éolien est abordé comme un objet révélateur de pratiques spatiales. Les parcs éoliens, projets de grandes infrastructures posent un ensemble de questionnements relatifs à la mise en place de projets d'aménagement. Par l'étude de ces projets, c'est principalement le développement durable qui est interrogé. Ainsi, ce travail ambitionne d'analyser les dynamiques de la durabilité, c'est-à-dire les enjeux qui y sont liés, les jeux d'acteurs qui lui sont attenants et le rôle des territoires, variable agissante au regard de celle-ci. Afin de poursuivre cette analyse, la notion de développement territorial durable est mobilisée. Le développement territorial durable est entendu dans cette recherche comme la capacité des acteurs à construire des projets territoriaux. Penser le développement durable par le territoire permet par ailleurs de traiter de l'équité territoriale, des disparités entre et sur les territoires. Le concept de territoire pour cette étude a également permis de porter une réflexion sur l'échelle de l'action. Cette échelle est souvent contrainte par des délimitations administratives au-delà desquelles l'action n'est pas rendue possible. C'est là tout l'intérêt d'aborder le développement durable par une approche territoriale : sortir des carcans institutionnels trop rigides pour l'analyse d'un projet de territoire. Les politiques publiques sont alors examinées comme des outils de la durabilité qu'il est nécessaire d'étudier afin d'évaluer les impacts visibles de celle-ci. La problématique de cette étude consiste par conséquent, à analyser l'articulation possible entre le développement de projets éoliens et les politiques de développement territorial durable.

Parmi les régions touchées par le développement de projets éoliens, la Région Champagne-Ardenne comporte la spécificité d'être la première région de l'éolien en France en matière de puissance installée. De plus, c'est une région soumise à des pressions particulières, du fait de spécificités géographiques, dues notamment à sa proximité avec l'Île-de-France. Le contexte singulier qui touche ce territoire a conduit à le définir comme terrain d'étude avec ces territoires limitrophes pour tenir compte des effets de débordement des politiques qui y sont menées. Les régions politico-administratives se sont révélées un relais des politiques nationales en matière de production d'énergies renouvelables. En Champagne-Ardenne, la recherche de secteurs innovants a conduit les élus régionaux à identifier les énergies renouvelables comme une filière d'avenir et parmi elles, l'éolien, ce qui amène à s'interroger sur la capacité de cette politique à assurer la durabilité des espaces concernés par l'implantation des parcs. Les acteurs locaux jouent un rôle déterminant dans la conduite, la réussite ou l'échec des projets et de leur articulation à la durabilité. Les projets éoliens se présentent comme des projets territoriaux, mais c'est la mise en coordination, des acteurs endogènes et des nouveaux arrivants, qui peut faire naître ou non un projet de territoire.

C'est par une analyse territoriale que se sont dégagées les possibilités de faire ou non des projets de parcs éoliens, des projets de développement territorial durable.

La démarche de recherche développée dans ce travail repose sur l'étude de l'objet de recherche, l'éolien, sous l'angle des acteurs. Le cadre méthodologique est basé principalement sur l'enquête qualitative. Afin de déconstruire les discours et les objets, un intérêt particulier a été porté aux récits d'action mettant en scène le politique et permettant de comprendre l'action politique d'un acteur sur un territoire légitime. L'observation a permis de saisir les comportements à un moment donné. Pour ces observations, des déplacements ont été effectués sur le terrain afin de s'imprégner des lieux. Ces observations ont été complétées par de l'observation participante, en assistant à de nombreux événements, manifestations, réunions, débats (formels ou informels) entre acteurs, ce qui s'est avéré l'occasion de nouer des contacts ou de maintenir ceux déjà établis. Enfin, des entretiens qualitatifs ont été menés, pour lesquels l'enquêteur adoptait une posture empathique avec les interrogés. Cette méthodologie a permis de mener une démarche réflexive sur le terrain et sur les concepts mobilisés pour la recherche.

Ce travail a été subdivisé en trois parties. La première partie intitulée « *Le développement durable territorialisé* » tente de clarifier les notions de développement durable et de territoire afin d'apporter une définition de la notion de développement territorial durable. Ainsi, le développement durable est repensé selon une approche territoriale, ce qui permet de revenir sur la notion d'équité attenante à ce principe. Dans la deuxième partie, « *Politiques énergétiques, durabilité et projet territorial* », par l'analyse du terrain d'étude, la notion de développement territorial durable est abordée d'un point de vue théorique et opérationnel. L'omniprésence des questions énergétiques dans les politiques dites environnementales et de développement durable est ensuite interrogée en questionnant le terrain d'étude et en contextualisant l'objet d'étude. La troisième partie, « *Les acteurs des catalyseurs d'actions qui participent au développement territorial durable ?* », est dédiée plus particulièrement aux acteurs, qui sont définis d'un point de vue théorique dans la première partie et d'un point de vue plus opérationnel dans la seconde partie. La question du rôle des acteurs est mise en parallèle avec celle de la gouvernance définie dans les parties précédentes. Par une approche réflexive poursuivie tout au long de l'étude, l'articulation entre durabilité et acteurs est finalement étudiée.

Fiche informative

Lien électronique de la thèse

<http://www.celineburger.fr/these.pdf>

Discipline

Géographie - Aménagement de l'espace

Directeurs

Nicolas Buclet, Professeur à l'Université Pierre Mendès-France Grenoble 2, Co-directeur de Thèse.
François Mancebo, Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Directeur de Thèse.

Université

Université de Reims Champagne-Ardenne

Membre du jury de thèse, soutenue le 8 décembre 2014

- Nicolas Buclet, Professeur à l'Université Pierre Mendès-France Grenoble 2 (co-directeur)
- Sophie De Ruffray, Professeur à l'Université de Rouen (rapporteur)
- Jocelyne Dubois-Maury, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris (rapporteur)
- François Mancebo, Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (directeur)
- Bernard Pecqueur, Professeur à l'Université Joseph-Fourier Grenoble 1, Président du jury.

Situation professionnelle actuelle

Chercheure associée au laboratoire HABITER – Université de Reims Champagne-Ardenne

Courriel

celine.burger@yahoo.fr